

FB/VSH

N°2025 - 05

OBJET

Convention de partenariat  
Commune de Saint-Lary  
Soulan – La Parvis scène  
nationale de Tarbes  
Pyrénées pour l'année 2025

Nombre de membres ayant  
assisté à la séance : 14

Votes pour : 15  
Abstention : 0  
Vote contre : 0.

Affiché à la porte de la Mairie :  
Le, 31 janvier 2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf janvier, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY SOULAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Lary Soulan, sous la Présidence de Monsieur André MIR, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15  
Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2025

PRÉSENTS : André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, Aline NARS, René DARAN, Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON, Alain DEDIEU, Hélène GUIOUNET, Jacques ROCA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Sophie REY, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR.

ABSENT/EXCUSÉ : Nicolas HERQUÉ (procuration à Jacques SALAT).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 14 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Communes, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Alain DEDIEU ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Rapporteur : André MIR, Maire.

Je vous propose de reconduire en 2025, le partenariat noué l'an dernier avec Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées.

Je vous rappelle que dans sa triple dimension spectacle vivant, cinéma et arts plastiques, le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées entend participer à l'irrigation culturelle du territoire dans une logique inclusive, c'est-à-dire s'adressant à tous les publics sans exclusion aucune : diffusion de spectacles, diffusion cinématographique, actions culturelles, résidences de territoire, manifestations diverses...

Les raisons d'être et l'identité propre du Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées sont prioritairement de créer des relais entre les créations artistiques dans tous leurs registres et les publics jeunes et adultes de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, de l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées et au-delà. Il s'agit de participer à l'aménagement artistique et culturel des territoires : en recherchant des actions de proximité, en favorisant l'implication des forces vives, en menant des actions conjointes avec le Département, les Communes ou Communautés de communes, les médiathèques, les établissements scolaires, les associations... de même, il s'agit d'être auprès (au plus près) de la population dans sa diversité sociale et géographique en facilitant le développement et la circulation des publics et en favorisant l'infusion du territoire par les artistes et les œuvres.

Afin d'enrichir la programmation culturelle locale, Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées souhaite renforcer sa programmation et ses actions culturelles sur l'ensemble du département et co-construire avec tous les acteurs, élus, institutions culturelles, associations, établissements scolaires qui sont forces de proposition. Pour le spectacle vivant, pour être toujours plus proche des publics les plus éloignés des salles de spectacles albigeoises, le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées sélectionne des spectacles ouverts à tous et adaptés à des lieux non prévus pour des installations techniques lourdes. Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées souhaite ainsi être présent sur les territoires tout au long l'année, pour donner accès aux habitants à une offre culturelle de qualité et cohérente, construite dans la durée.

Sous-Préfecture

12 FEV. 2025

65200  
BAGNERES DE BIGORRE

Cette présence tout au long de l'année, par le réseau de salles de cinéma, par les actions « décentralisées » du centre d'art, par la programmation de spectacles en itinérance, permet également un intense travail d'action culturelle. Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées peut aussi soutenir des actions engagées par les municipalités ou les associations locales et entend contribuer à les enrichir, en proposant une communication commune, des ateliers en complémentarité avec les propositions existantes ou encore des rencontres avec des artistes... Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées peut également être force de proposition dans ce domaine : construction de projets d'action culturelle adaptés en fonction des particularités d'un territoire, des initiatives locales...

Au plan communal, on peut relever au titre de la collaboration initiée avec Le Parvis en 2024, la programmation de « La grande ballade de Saint-Lary/ Jean-François Zygel - duo Peirani Parisien ».

D'une durée d'un an, la convention de partenariat à intervenir avec Le Parvis se traduit par l'attribution d'une subvention communale forfaitaire de fonctionnement d'un montant de quinze mille euros (15 000 €).

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Oui l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,

Décide :

- D'approuver la convention de partenariat pour l'année 2025 à intervenir avec Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées - centre commercial Le Méridien route de Pau BP 20 65421 Ibos - et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint-Lary-Soulan, le 29 janvier 2025



Le Maire,

André MIR

